

SOUS - COMMISSION
sécurité des terrains de camping
et lieux de stationnement caravanes

RAPPORT D'ACTIVITE
année 2015

Secrétariat :

SIACEDPC

1. Actions réalisées en 2015

En application de l'instruction gouvernementale du 06 octobre 2014, relative à l'application de la réglementation spécifique aux terrains de camping et de caravanage situés dans les zones de submersion rapide :

○ Au-delà de la priorité donnée au risque de submersion rapide, le SIACEDPC a procédé à un recensement des établissements et des sites implantés dans les communes exposées à des risques naturels et technologiques à partir de la liste départementale des communes exposées à un ou plusieurs risques.

Avec l'aide des services de l'État (DDT, DREAL), une base de données départementale des terrains de camping, établissements et lieux assimilés, exposés aux risques majeurs – et donc assujettis à la mise en place d'un cahier de prescription de sécurité (CPS) a été réalisé.

Le plan d'actions mosellan

Priorités

- **P1 : le risque d'inondation par submersion**
- **P2 : le risque d'inondation par débordement**
- **P3 : le risque mouvement de terrain (cinétique rapide)**
- **P4 : les risques technologiques (sites SEVESO seuil haut, nucléaire, TMD/canalisation)**

les terrains de camping concernés par le risque de submersion rapide

- **la liste des terrains de camping concernés par le risque inondation par submersion rapide a été définie à partir des cartographies établies par le service risques de la DDT**

Organisation des visites

■ les visites de sécurité des terrains de camping exposés au risque de submersion rapide

- **constitution du groupe de visite de la sous-commission départementale pour la sécurité des occupants des terrains de camping et aires de caravanes**
- **le calendrier prévisionnel des visites de ces campings**
- **les visites ont été effectuées entre le 7 septembre 2015 et le 14 septembre 2015**
- **le compte-rendu des visites a été transmis ensuite aux maires et gestionnaires des terrains de camping**

Analyse des risques

■ Mise à jour de l'arrêté N°99 CAB/SIRACEDPC/50 du 23 juin 1999 portant approbation de la liste des terrains de camping et aires de stationnement des caravanes exposés aux risques majeurs dans le département de la Moselle

- **toiletage de la précédente liste (datant de 1999)**
- **intégration des terrains exposés au risque de submersion rapide**
- **intégration des terrains exposés au risque TMD**

↳ **au total = 16 terrains répertoriés**

Arrêté préfectoral

■ **L'arrêté préfectoral portant approbation de la liste des terrains de camping et aires de stationnements des caravanes exposés aux risques majeurs dans le département de la Moselle a été soumis pour avis et observations aux membres de la sous-commission**

↳ **avis : favorable**

↳ **La version ainsi consolidée sera présentée à la signature de Monsieur le Préfet de la Moselle**

2. Actions programmées en 2016

■ CPS Risque inondation par submersion rapide

↳ Recueil des cahiers de prescriptions de sécurité (CPS) pour validation par la Sous-Commission des terrains de camping

■ Visites par le groupe de visites des sites concernés par les autres risques et par arrondissement, soit :

- 11 terrains de camping
- 1 parc de loisirs (PRL)
- 1 aire d'accueil des gens du voyage